

Séance du 24 février 2012

Le vingt quatre février deux mille douze à vingt heures, les membres du conseil municipal de la commune de Dompierre sur Besbre, se sont réunis sur convocation en date du 16 février 2012 et sous la présidence de Monsieur Pascal VERNISSE, dans la salle du conseil municipal de la mairie de Dompierre sur Besbre,

Etaient présents : Pascal VERNISSE, **Maire** – Valérie GOUBY – Léopold GODART - Marie-Françoise LOCTOR - Christiane HILLAIRAUD - Patrick DARCANGE, **Adjoints.** Patrick GAUTIER, **Conseiller délégué.**

Jacques BOURET – Ghislaine BOURRACHOT – Michel BRUNNER – Delphine DAJOUX - Laurent DESMYTTER – Fabienne DURAND – Félix FLERET - Bernard NAVETAT - Catherine QUESTEL - Dominique TALON, **conseillers.**

Etaient absents excusés ayant donné pouvoir : Jean-Noël BACQUET à Félix FLERET - Guy FRAISE à Christiane HILLAIRAUD – Catherine MANGERET à Dominique TALON - Audrey MONMINOUX à Patrick GAUTIER – Annie-France POUGET à Marie-Françoise LOCTOR - Pierre SANCELME à Patrick DARCANGE.

Secrétaire de séance : Michel BRUNNER.

Dans le PV de la séance du 13 janvier 2012 il est à noter deux erreurs matérielles :

- Madame Catherine QUESTEL ne figure pas dans la liste des conseillers présents à la séance
- délibération N° 05 - Cession parcelles de terrain incorporées dans domaine privé communal : orthographe de M. Patrick DUSSELLIER.

A L'UNANIMITE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL PRESENTS, LES DECISIONS CI-DESSOUS ONT ETE ACCEPTEES

1 FINANCES – BUDGET PRIMITIF 2012 - DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Le conseil municipal donne acte au Maire de l'organisation de ce débat sur les orientations générales de la collectivité pour l'année 2012. Un rapport est consultable en mairie.

2 FINANCES – BUDGET PRIMITIF 2012 – JUSTIFICATION NATURE DEPENSES INVESTISSEMENT 2012 PREALABLEMENT AU VOTE BP

L'affectation des dépenses d'investissement susceptibles d'être mandatées préalablement au vote du B.P 2012 d'un montant total de 58 500 euros est la suivante :

- chapitre 20 (immo. incorporelles) : logiciels	2 500
- Chapitre 21 (immo. corporelles) : aspirateurs (1 000), véhicule (10 000), Equipement informatique (10 000)	21 000
- Chapitre 23 (immo en cours : travaux bâtiments (15 000), travaux voirie (20 000)	35 000

3 FINANCES – BUDGET PRIMITIF 2012 – CONVENTION PARTENARIAT ET CONVENTION FINANCIERE CINE SUR BESBRE

Les dispositions de la convention de partenariat et de la convention financière avec l'association Ciné sur Besbre sont reconduites pour une durée d'un an à compter du 27 mars 2012, par voie d'avenant.

4 FINANCES – BUDGET PRIMITIF 2012 – DEMANDE PARTICIPATION AU TITRE DES AMENDES DE POLICE

Les dépenses d'investissement inscrites au titre de l'exercice 2012 relatives aux opérations liées à la sécurité routière, l'amélioration du trafic ou du confort de l'usager s'élèvent à 10 017.86 € HT.

Celles-ci sont éligibles à l'attribution d'une subvention provenant de la répartition du produit des amendes de police en matière de sécurité routière d'un montant de 3 005.36 € (30 % du montant H.T des dépenses).

5 – ADMINISTRATION GENERALE - PATRIMOINE – CESSION PARCELLES DE TERRAIN A L'AGEPAPH A L'EURO SYMBOLIQUE A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2012 : COMPLEMENT DELIBERATION N°08-12-2011/10 DU 08 DECEMBRE 2011

Les parcelles de terrain communal d'une surface totale de 4 617 M2 sont cédées au profit de l'A.G.E.P.A.P.H – St Pourçain sur Sioule (Allier), Gestionnaire de l' E.P.H.A.D « les Vignes », à l'euro symbolique à compter du 1^{er} janvier 2012. Les parcelles ci-après section AN N° 148 (= 1703 M2), section AN N° 146 (= 10 M), section AN N° 147 (= 2 554 M2) ont déjà fait l'objet d'une cession par délibération N° 08-12-2011/10 du 08 décembre 2011, L'accès piétonnier existant (accessible PMR) traversant les parcelles cadastrées AN N°143 – 145 et 147 est maintenu.

6 – ADMINISTRATION GENERALE - PATRIMOINE – CESSION BIEN IMMOBILIER SITUE ANGLE RTE DE VICHY/RUE ST LOUIS /CENTRE HOSPITALIER MOULINS YZEURE –INSTALLATION D'UN CENTRE DE SOINS POLYVALENTS - COMPLEMENT DELIBERATION N°23-09-2011/11 DU 23 SEPTEMBRE 2011

L'établissement d'un acte administratif entre le Centre Hospitalier de Moulins-Yzeure et la collectivité pour formaliser la cession du bien immobilier cadastré AH N° 79, d'une surface d'environ 216 M2, sis à l'angle rte de Vichy/rue St Louis est accepté pour un prix de vente fixé à soixante mille euros (60 000 €).

7 – ADMINISTRATION GENERALE – PERSONNEL – MISE EN PLACE DE L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL - 2012

Le dispositif de l'entretien professionnel des agents titulaires à compter de l'année 2012 est approuvé.

8 – ASSEMBLEE – AFFAIRES SCOLAIRES – MOTION CONTRE MESURES INADAPTEES AUX BESOINS DU COLLEGE LOUIS PERGAUD - DOMPIERRE SUR BESBRE : SUPPRESSION CLASSE 3^{EME} ET NON-CREATION CLASSE 6^{EME}

Le Conseil Municipal conteste le projet de fermeture d'une division de 3^{ème} et de la non création d'une division de 6^{ème}

9 - ADMINISTRATION GENERALE - PRINCIPE ETUDE FAISABILITE CREATION D'UN CENTRE MUNICIPAL DE SANTE

Un accord unanime est donné pour lancer une étude sur la faisabilité technique et financière d'un centre municipal de santé.

Questions diverses